

La dépêche

de Madagascar

PATRICK IMAM - FMI

5



«Madagascar commence à se redresser»

Autour de la question avec ...

Patrick Imam



«Madagascar commence à se redresser»

Le représentant résident du Fonds monétaire international donne son analyse sur le succès de la Conférence des bailleurs et des investisseurs

Madagascar a acquis le montant record de 10 milliards de dollars, qu'est-ce qui a pesé en faveur du pays ?

Banque centrale, qui est d'ailleurs beaucoup plus indépendante dans la conduite de sa politique monétaire. À cela s'ajoutent des débuts de réformes pour essayer d'assainir et de rendre viable la situation financière de la Jirama, ainsi que l'adoption de différentes lois destinées à renforcer la lutte contre la corruption.

J'avancerai plusieurs observations pour expliquer le succès de la conférence et qui a résulté en une mobilisation importante annoncée des PTFs mais également des investisseurs. Le plus important, et qui a le plus pesé en faveur du pays à mon sens, a été les résultats obtenus ces derniers mois grâce à la mise en œuvre de certaines réformes. Progressivement, et malgré les importants défis qui restent à relever, le pays commence à se redresser. Le cadre macroéconomique semble être viable. Bien qu'encore insuffisant, le taux de croissance économique est en hausse tandis que le taux d'inflation reste stable à un chiffre. Les recettes fiscales sont en hausse graduelle, et les dépenses publiques plus efficaces. Par exemple, il y a moins de dépenses non-prioritaires, grâce à l'élimination des subventions à la pompe, et plus de dépenses prioritaires telles que les dépenses d'investissements et les dépenses sociales. Nous observons aussi une accumulation assez conséquente de réserves en devises et une

Il y a également le fait d'avoir bénéficié d'un programme avec le FMI. Cela a accru la crédibilité des autorités Malagasy dans le sens que le pays dispose d'un cadre macroéconomique viable et stable, et qu'il met en œuvre un paquet de réformes destinées à résoudre des problèmes structurels fortement enracinés minant le développement du pays, et que finalement c'est un pays qui gère sa dette de manière soutenable, de telle façon que sa capacité de remboursement n'est pas affectée. Tout ceci ne pouvant que rassurer les partenaires et les investisseurs.

Quelle est la force des promesses faites à Paris, sont-elles une valeur d'obligation pour ceux qui les ont faites ?

Il est difficile de donner une réponse catégorique à la question. D'autant plus, que chaque partenaire a sa propre approche et que de ce fait je ne pourrais malheureusement pas me substituer à eux pour répondre à la question. Les promesses étant effectuées sur la base d'un engagement gouvernemental à mettre en œuvre certaines réformes, l'obligation est donc bilatérale, des deux côtés, et pas uniquement du côté de ceux qui ont fait les promesses.

Si jamais, il y a des promesses non-tenues, que se passera-t-il ?

Si les promesses d'engagement financier à Paris ne se concrétisent pas telles qu'annoncées, la mise en œuvre du Programme National de Développement du pays sera fortement handicapée. Les autorités seraient contraintes de revoir leurs priorités et seront obligées de retarder à la fois la réalisation de certains projets dits structurants ainsi que leurs effets en cascade sur l'économie. Une situation qui aura nécessairement des impacts sur la croissance économique, puisque certains projets d'investissements critiques n'auront pas lieu.

Les revenus d'État se trouveront nécessairement réduits, affectant ainsi la réalisation de certains projets de développement social importants. Par exemple, l'État ne pourrait pas mettre en œuvre le programme de résilience qu'il a mis en place pour adresser les problèmes de sécheresse et de famine dans le Sud du pays alors que ce sont des programmes d'importance capitale. Ce qui aurait des conséquences assez néfastes sur les actions de lutte contre la pauvreté. À ce moment-là, il sera également difficile pour Madagascar de rattraper son retard de développement par rapport aux différents Objectifs de Développement Durable.

Le FMI a-t-il un rôle à jouer dans ce domaine ?

En tant qu'institution respectueuse de la souveraineté de tout en chacun, le Fonds ne pourra pas obliger les autres institutions de tenir leurs promesses par rapport aux annonces qu'ils ont faites durant la Conférence. Chaque partenaire a ses propres procédures et conditions et il n'y pas une entité qui pourra obliger une autre à aller au-delà des règles qui la régissent.

Il faut comprendre que chaque appui financier sera assorti de conditionnalités

qui varieront d'un partenaire à un autre. Des exigences qui tiennent à la fois compte du programme du pays bénéficiaire, de sa capacité mais également des objectifs propres de l'entité et des directives de leurs autorités politiques pour ce qui sont des aides bilatérales. Le décaissement effectif est généralement conditionné par la réalisation de ces diverses exigences suivant un calendrier sur lequel les bailleurs et le pays bénéficiaire s'étaient accordés.

Le Fonds ne pourra donc pas contraindre les partenaires à revoir leurs conditionnalités et leurs procédures propres. Toutefois, il pourra apporter son appui technique aux autorités de façon à ce que ces dernières mettent en œuvre des réformes qui permettent de concilier à la fois ses propres objectifs de développement et les exigences des partenaires. Par exemple, en appuyant, techniquement et financièrement les autorités Malagasy à mettre en œuvre des réformes économiques et structurelles, dans le cadre de la FEC, le Fonds les appuie déjà à se doter d'un cadre macroéconomique stable et viable ainsi qu'à résoudre d'importants problèmes structurels qui minent entre autres le climat des affaires dans le pays.

Dans la pratique, comment ces financements vont-ils s'imbriquer dans les financements déjà en cours ?

À ce jour, les informations disponibles ne nous permettent pas encore de nous prononcer sur la façon dont ces financements vont s'imbriquer avec les financements en cours. Les chiffres qui ont été annoncés sont restés à un niveau global sans qu'il y ait des précisions sur le plan de décaissement annuel. Par ailleurs, le montant annoncé inclut déjà certains projets en cours. Aussi, il est encore nécessaire de faire la part des financements déjà acquis par rapport aux nouveaux financements. En conclusion, il faut attendre que des informations un peu plus détaillées soient disponibles pour pouvoir bien répondre à la question.

Propos recueillis par MAHEFA RAKOTOMALALA

ÉDITORIAL 3
Ces monuments inconnus

AGRICULTURE



Élaboration d'une cartographie de la fertilité du sol

Befotaka - lakora 7



Angidimby no hampiasaina hifehezana ny pesta

Fitaovana lafo vidy no hampiasain'ny fitondram-panjakana hamongorana ny valan'aretina pesta any amin'ny faritra atsimon'ny Nosy. Midangana ny saran'ny fanofana izany, saingy ny fahasalamam-bahoaka no laharan-pahamehana araka ny lahatenin'ny minisitry

Miarinarivo 3

Le déferrement d'Andriamananoro prévu pour demain

CYCLISME 13

Le Français Graczyk prend le maillot jaune